

Fiche d'information à destination des parents

La crèche Les Petits Pas accueille les enfants de deux mois et demi à trois ans. Elle dispose de trente-six places réparties en trois sections selon l'âge des enfants. L'équipe se compose de puéricultrices, d'une infirmière et d'une directrice.

Les inscriptions se prennent à partir du quatrième mois de grossesse. Une visite des locaux est organisée avant toute inscription définitive. Elle permet de rencontrer l'équipe et de poser les questions pratiques liées à l'arrivée de l'enfant.

La participation financière des parents est calculée sur la base des revenus du ménage, selon le barème fixé par l'Office de la naissance et de l'enfance. Une attestation fiscale est délivrée chaque année pour les frais de garde.

La crèche est ouverte de sept heures à dix-huit heures trente, du lundi au vendredi. Elle est fermée les jours fériés légaux, entre Noël et Nouvel An, ainsi que trois semaines en été. Les dates de fermeture sont communiquées aux parents en début d'année.